

RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00373

Numéro SIREN : 812 944 510

Nom ou dénomination : 8INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2020 sous le numéro de dépôt 3033

Greffes du tribunal de commerce d'ANGOULEME



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 16/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/3033

Déposant :

Nom/dénomination : 8INVEST

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 812 944 510

N° gestion : 2015 B 00373



Greffe du tribunal de commerce d'ANGOULEME

13 rue de la place du Champ de Mars, CS 90223 16022 Angoulême Cedex

09:00 - 12:00, 14:00 - 16:00

Téléphone : 05.45.93.12.49

www.greffe-tc-angouleme.fr - www.infogreffe.fr

VT/2015 B 00373

AVOCATS D AFFAIRES SIGILIA

13 RUE DE LA RABOTIERE

44800 SAINT-HERBLAIN

Nos références : VT/2015 B 00373

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

Concernant la société :

Société par actions simplifiée 8INVEST

260 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
16800 SOYAUX

SIREN : 812 944 510

N° de gestion : 2015 B 00373

Le greffier soussigné constate le 16/07/2020 le dépôt, arrivé au greffe le 15/07/2020, enregistré sous le numéro 2020/3033, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2019

Récépissé délivré le 16/07/2020

Le greffier

Maître Magali PIERRAT

SELARL Magali PIERRAT, titulaire de l'office de Greffier du Tribunal de Commerce d'Angoulême
SIREN : 514 992 239 R.C S ANGOULEME - N° TVA intracommunautaire : FR1451499223900020
IBAN : FR6040031000010000136009K65 CDCGI RPPXXX



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 285	1 430	855	1 538
Fonds commercial	2 000		2 000	2 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	65 462	26 135	39 326	48 909
Installations techniques, matériel et outillage	25 901	9 543	16 358	21 025
Autres immobilisations corporelles	39 210	21 536	17 674	11 166
Immob. en cours / Avances & acomptes				12 863
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	5 000		5 000	5 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 640		9 640	8 640
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	149 497	58 645	90 852	111 140
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 537 518		2 537 518	2 152 916
Créances				
Clients et comptes rattachés	734 268	3 383	730 884	757 209
Fournisseurs débiteurs	402 391		402 391	354 384
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				81 624
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 098		2 098	62
Autres créances	130 823		130 823	206 682
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	12 735		12 735	19 608
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	264 754		264 754	247 236
Charges constatées d'avance	9 444		9 444	17 828
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 094 031	3 383	4 090 647	3 837 547
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 243 528	62 028	4 181 500	3 948 687

COGEP

142 RTE De Vars 16160 GOND PONTouvre

Tél 0545673131

Mission de présentation des comptes intermédiaires / Voir attestation de l'expert comptable

6

Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société
SAS 8 INVEST

Pour l'exercice du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	4 181 500
Chiffre d'affaires	11 370 257
Résultat net comptable (Bénéfice)	42 457

Fait à GOND-PONTOUVRE
Le 30/01/2020

Alain RACLET

Expert Comptable

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	450 000	280 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	45 000	28 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	230 842	
Report à nouveau		411 071
Résultat de l'exercice	42 457	45 470
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	768 298	764 542
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	126 877	220 448
Découverts et concours bancaires	319 772	1 218
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	446 648	221 665
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	73 541	94 971
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	198 869	177 181
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 805 427	1 754 986
Personnel	87 835	88 631
Organismes sociaux	64 405	77 808
Etat, Impôts sur les bénéfices	16 395	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	124 147	108 600
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	14 477	11 431
Dettes fiscales et sociales	307 259	286 471
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	581 457	648 872
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 413 201	3 184 146
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	4 181 500	3 948 687

COGEP

142 RTE De Vars 16160 GOND PONTouvre

Tél. 0545673131

7

Mission de présentation des comptes intermédiaires / Voir attestation de l'expert comptable

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	11 023 266	10 994 577
Production vendue	346 991	325 610
Autres produits	41 816	21 734
Total	11 412 072	11 341 922
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises	8 788 890	8 488 910
Variation de stock (m/ses)	-384 603	-144 592
Achats de m.p & aut.approv.	320 302	285 299
Autres achats & charges externes	1 479 817	1 565 792
Total	10 204 406	10 195 408
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	60 039	61 504
Salaires et Traitements	785 998	764 925
Charges sociales	246 239	253 391
Amortissements et provisions	23 453	14 837
Autres charges	1 079	17
Total	1 116 808	1 094 674
RESULTAT D'EXPLOITATION	90 859	51 840
Produits financiers	15 636	19 022
Charges financières	34 808	31 980
Résultat financier	-19 172	-12 958
RESULTAT COURANT	71 687	38 882
Produits exceptionnels	3 526	7 305
Charges exceptionnelles	16 361	
Résultat exceptionnel	-12 835	7 305
Impôts sur les bénéfices	16 395	717
RESULTAT DE L'EXERCICE	42 457	45 470

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 8 INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 4 181 500 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 42 457 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

COGEP

142 RTE De Vars 16160 GOND PONTouvre

Tél 0545673131

Mission de présentation des comptes intermédiaires / Voir attestation de l'expert comptable

10

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,01 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %

COGEP

142 RTE De Vars 16160 GOND PONTOUVRE

Tél 0545673131

Mission de présentation des comptes intermédiaires / Voir attestation de l'expert comptable

11

 Règles et méthodes comptables

- Table de taux de mortalité . (table INSEE TD 88-90)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				2 000
- Fonds commercial	2 000			2 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 285			2 285
Immobilisations incorporelles	4 285			4 285
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	65 462			65 462
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 490	2 411		25 901
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 881	11 569		17 450
- Matériel de transport	2 779		640	2 140
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 572	1 048		19 620
- Emballages récupérables et divers			12 863	
- Immobilisations corporelles en cours	12 863			
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	129 047	15 028	13 502	130 572
- Participations évaluées par mise en équivalence				5 000
- Autres participations	5 000			5 000
- Autres titres immobilisés		1 000		9 640
- Prêts et autres immobilisations financières	8 640	1 000		14 640
Immobilisations financières	13 640	1 000		14 640
ACTIF IMMOBILISE	146 972	16 028	13 502	149 497

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		15 028	1 000	16 028
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		15 028	1 000	16 028
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		6 431		6 431
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 071		7 071
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		13 502		13 502

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	2 000
Éléments reçus en apport	
Total	2 000

Par décision en date du 6 Mars 2014, le tribunal d'Angoulême a ouvert à l'encontre de la société SODICO une procédure de redressement judiciaire.

En date du 12 Juin 2015, nous avons présenté une offre de reprise du fonds de commerce de la société SODICO auprès du tribunal. Après avoir été examinée, par jugement définitif du 30 Juillet 2015, le tribunal a accepté la cession de l'ensemble des éléments composant le fonds de commerce de la société SODICO à notre société 8INVEST.

Selon les dispositions du règlement ANC 2015-06 ayant trait à la prise d'option en matière de valorisation du fonds commercial, il a été décidé de considérer que la durée des avantages économiques futurs ne pouvait être évaluée avec précision. En conséquence, l'entité a décidé de ne pas pratiquer d'amortissement du fonds commercial.

Il a, de fait, été décidé de pratiquer des tests de dépréciation. Ces tests n'ont pas révélé la nécessité de comptabiliser la provision correspondante

COGEP

142 RTE De Vars 16160 GOND PONTouvre

Tél. 0545673131

14

Mission de présentation des comptes intermédiaires / Voir attestation de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les dépôts de garanties des établissements de Soyaux, Saintes et Portiers n'ont pas été réclamé par le liquidateur de la SARL SODICO, mais reste des sommes dues par la société 8 INVEST

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	747	683		1 430
Immobilisations incorporelles	747	683		1 430
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	16 552	9 583		26 135
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 465	7 078		9 543
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 444	2 029		3 473
- Matériel de transport	2 735	44	640	2 140
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 887	4 037		15 923
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	35 084	22 770	640	57 215
ACTIF IMMOBILISE	35 831	23 453	640	58 645

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	2 537 518	2 152 916	384 603	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	2 537 518	2 152 916	384 603	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 288 664 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit .

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 640		9 640
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	734 268	734 268	
Autres	535 312	535 312	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 444	9 444	
Total	1 288 664	1 279 024	9 640
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs avoirs à recevoir	19 905
Fournisseurs bfa à recevoir	382 486
Produits à recevoir	2 579
Total	404 970

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 3 383 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
REDRESSEMENT JUDICIAIRE	
LITIGE TECHNIQUE	
TOTAL	

Le taux retenu pour la dépréciation des clients douteux est de 100%

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 450 000,00 euros décomposé en 4 500 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 800	100,00
Titres émis pendant l'exercice	1 700	100,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 500	100,00

L'associée unique, la société FIENGO INVEST, représentée par son gérant, Mr Sébastien FIENGO, en date du 29/03/2019, décide d'augmenter le capital d'une somme 170 000€ pour le porter de 280 000€ à 450 000€ au moyen de la création de 1 700 actions nouvelles de 100€ chacune de valeur nominale, attribuées gratuitement à l'associée unique.

Le capital social ressort ainsi à la somme de 450 000€ divisé en 4 500 actions de 100€ chacune.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SC FIENGO INVEST 16130 SEGONZAC	100,00	4 500,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 24/04/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	411 071
Résultat de l'exercice précédent	45 470
Prélèvements sur les réserves	38 700
Total des origines	495 242
Affectations aux réserves	286 542
Distributions	38 700
Autres répartitions	170 000
Report à Nouveau	
Total des affectations	495 242

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	280 000		170 000		450 000
Réserve légale	28 000	17 000	17 000		45 000
Réserves générales		230 842	269 542	38 700	230 842
Report à Nouveau	411 071			411 071	
Résultat de l'exercice	45 470	-45 470	42 457	45 470	42 457
Dividendes		208 700			
Total Capitaux Propres	764 542	411 071	498 998	495 242	768 298

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 214 332 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	319 772	319 772		
- à plus de 1 an à l'origine	126 877	67 995	58 882	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 805 427	1 805 427		
Dettes fiscales et sociales	307 259	307 259		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	654 998	654 998		
Produits constatés d'avance				
Total	3 214 332	3 155 450	58 882	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	81 300			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	174 728			
(**) Dont envers les associés	73 541			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact non parvenues	22 526
Intérêts courus sur emprunts	36
Banque agios courus	1 676
Personnel dettes prov pour congés	74 519
Personnel dettes prov pour gratif	13 287
Charges soc & fisc s/prov congés	24 493
Charges soc & fisc s/prov gratif	5 315
Autres charges soc & fisc à payer	1 410
Taxe sur surfaces commerciales à pa	6 334
Contribution éco territoriale à pay	4 758
Taxe sur les enseignes à payer	1 300
Taxe formation prof continue à paye	1 390
Total	157 045

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	9 444		
Total	9 444		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes	-1 926		-1 926
Prestations de services	10 966 425	56 841	11 023 266
Ventes de marchandises	348 917		348 917
Produits des activités annexes			
TOTAL	11 313 416	56 841	11 370 257

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 500 euros

Honoraire des autres services : 180 euros

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	15 636	19 022
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	15 636	19 022
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	34 808	31 980
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	34 808	31 980
Résultat financier	-19 172	-12 958

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		410
Produits des cessions d'éléments d'actif		3 117
Charges et Produits sur exercices antérieurs	16 361	
TOTAL	16 361	3 526

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	108 218
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du Fonds de Commerce en garantie du prêt Société Générale	345 000
Nantissement du Fonds de Commerce en garantie du prêt HSBC	300 000
Autres engagements donnés	645 000
Total	753 218
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				129 052	129 052
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
Amortissements					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				1 743	1 743
Redevances payées				25 383	25 383
				27 126	27 126
A un an au plus				30 722	30 722
A plus d'un an et cinq ans au plus				70 151	70 151
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				100 873	100 873
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				7 345	7 345
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				7 345	7 345
Montant pris en charge dans l'exercice				25 383	25 383

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées 91 957 euros
Il s'agit d'une estimation extraite du logiciel de paie CEGID.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 0 euros

SINVEST
SASU AU CAPITAL DE 450.000€
SIEGE SOCIAL : 260 AV DU GENERAL DE GAULLE,
16800 SOYAUX
RCS ANGOULEME 812.944.510

~ ~ ~

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE, ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE,
DU 20 JUIN 2020**

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

~ ~ ~

3^{ème} résolution

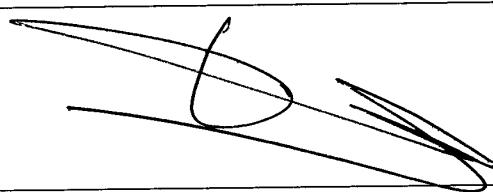
L'associé unique, constatant que le résultat de l'exercice s'élève à 42.457 €, décide de l'affecter en intégralité au poste « autres réserves », qui passe ainsi de 230.842 € à 273.299 €.

L'Associé unique prend acte que la société a distribué des dividendes lors de l'approbation des comptes des deux exercices antérieurs, savoir :

- Approbation des comptes clos au 31/12/2017, le 26 avril 2018 : distribution d'une somme de 51.828€, soit 18,51€ par action de la société, intégralement distribuée à des personnes morales.
- Approbation des comptes clos au 31/12/2018, le 24 avril 2019 : distribution d'une somme de 38.700€, soit 8,60€ par action de la société, intégralement distribuée à des personnes morales.

Cette résolution a été adoptée dans son intégralité par l'associé unique lors de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 20 juin 2020.

La société CHARENTE DIRECT IMPORT
Président
représentée par son gérant
M. Sébastien FIENGO



SAS 8 INVEST

260 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
16800 SOYAUX

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31/12/2019

08000000

8 INVEST
260 AV DU GENERAL DE GAULLE
16 800 SOYAUX

COMMISSAIRE AUX COMPTES

15 impasse des Gibauds - 16000 Angoulême - Tél. 05 45 94 11 11 - Fax 05 45 68 25 26

Siège social : 68 quai de Paludate - CS 61964 - 33072 Bordeaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33 - Fax 05 57 77 32 65

www.compagnie-fiduciaire.com - cf-audit@compagnie-fiduciaire.com

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 650 000 EUROS - R C BORDEAUX 494 030 182 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 10 494 030 182
COMMISSAIRE AUX COMPTES, INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉ À LA CRCC DE BORDEAUX



MP

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2019

A l'associée unique de la société 8 INVEST

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 8 INVEST relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le dirigeant sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

La note de l'annexe page 11 « Stocks » expose les règles et méthodes relatives à l'évaluation du coût d'entrée des stocks de marchandises, évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associée Unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angoulême,
Le 05 juin 2020.

POUR LA SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT
Commissaire aux comptes titulaire

Jean-Michel LABROUSSE
Commissaire aux comptes

*Pièces annexées : Bilan, compte de résultat et annexe.
Ce rapport contient 23 pages.*

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 285	1 430	855	1 538
Fonds commercial	2 000		2 000	2 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	65 462	26 135	39 326	48 909
Installations techniques, matériel et outillage	25 901	9 543	16 358	21 025
Autres immobilisations corporelles	39 210	21 536	17 674	11 166
Immob. en cours / Avances & acomptes				12 863
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	5 000		5 000	5 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 640		9 640	8 640
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	149 497	58 645	90 852	111 140
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 537 518		2 537 518	2 152 916
Créances				
Clients et comptes rattachés	734 268	3 383	730 884	757 209
Fournisseurs débiteurs	402 391		402 391	354 384
Personnel				81 624
Etat, Impôts sur les bénéfices				62
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 098		2 098	
Autres créances	130 823		130 823	206 682
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	12 735		12 735	19 608
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	264 754		264 754	247 236
Charges constatées d'avance	9 444		9 444	17 828
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 094 031	3 383	4 090 647	3 837 547
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 243 528	62 028	4 181 500	3 948 687

COGEP

142 RTE De Vars 16160 GOND PONTouvre

Tél 0545673131

6

Mission de présentation des comptes intermédiaires / Voir attestation de l'expert comptable

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	450 000	280 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	45 000	28 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	230 842	
Report à nouveau		411 071
Résultat de l'exercice	42 457	45 470
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	768 298	764 542
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	126 877	220 448
Découverts et concours bancaires	319 772	1 218
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	446 648	221 665
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	73 541	94 971
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	198 869	177 181
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 805 427	1 754 986
Personnel	87 835	88 631
Organismes sociaux	64 405	77 808
Etat, Impôts sur les bénéfices	16 395	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	124 147	108 600
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	14 477	11 431
Dettes fiscales et sociales	307 259	286 471
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	581 457	648 872
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 413 201	3 184 146
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	4 181 500	3 948 687

COGEP

142 RTE De Vars 16160 GOND PONTouvre

Tél 0545673131

7

Mission de présentation des comptes intermédiaires / Voir attestation de l'expert comptable

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	11 023 266	10 994 577
Production vendue	346 991	325 610
Autres produits	41 816	21 734
Total	11 412 072	11 341 922
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises	8 788 890	8 488 910
Variation de stock (m/ses)	-384 603	-144 592
Achats de m.p & aut.approv.	320 302	285 299
Autres achats & charges externes	1 479 817	1 565 792
Total	10 204 406	10 195 408
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	60 039	61 504
Salaires et Traitements	785 998	764 925
Charges sociales	246 239	253 391
Amortissements et provisions	23 453	14 837
Autres charges	1 079	17
Total	1 116 808	1 094 674
RESULTAT D'EXPLOITATION	90 859	51 840
Produits financiers	15 636	19 022
Charges financières	34 808	31 980
Résultat financier	-19 172	-12 958
RESULTAT COURANT	71 687	38 882
Produits exceptionnels	3 526	7 305
Charges exceptionnelles	16 361	
Résultat exceptionnel	-12 835	7 305
Impôts sur les bénéfices	16 395	717
RESULTAT DE L'EXERCICE	42 457	45 470

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 8 INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 4 181 500 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 42 457 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine

COGEP

142 RTE De Vars 16160 GOND PONTouvre

Tél 0545673131

10

Mission de présentation des comptes intermédiaires / Voir attestation de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,01 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %

COGEP

142 RTE De Vars 16160 GOND PONTouvre

Tél. 0545673131

11

Mission de présentation des comptes intermédiaires / Voir attestation de l'expert comptable



Règles et méthodes comptables

- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

COGEP

142 RTE De Vars 16160 GOND PONTouvre

Tél 0545673131

12

Mission de présentation des comptes intermédiaires / Voir attestation de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 000			2 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 285			2 285
Immobilisations incorporelles	4 285			4 285
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	65 462			65 462
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 490	2 411		25 901
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 881	11 569		17 450
- Matériel de transport	2 779		640	2 140
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 572	1 048		19 620
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	12 863		12 863	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	129 047	15 028	13 502	130 572
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 000			5 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 640	1 000		9 640
Immobilisations financières	13 640	1 000		14 640
ACTIF IMMOBILISE	146 972	16 028	13 502	149 497

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		15 028	1 000	16 028
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		15 028	1 000	16 028
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		6 431		6 431
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 071		7 071
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		13 502		13 502

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	2 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	2 000

Par décision en date du 6 Mars 2014, le tribunal d'Angoulême a ouvert à l'encontre de la société SODICO une procédure de redressement judiciaire.

En date du 12 Juin 2015, nous avons présenté une offre de reprise du fonds de commerce de la société SODICO auprès du tribunal. Après avoir été examinée, par jugement définitif du 30 Juillet 2015, le tribunal a accepté la cession de l'ensemble des éléments composant le fonds de commerce de la société SODICO à notre société 8INVEST.

Selon les dispositions du règlement ANC 2015-06 ayant trait à la prise d'option en matière de valorisation du fonds commercial, il a été décidé de considérer que la durée des avantages économiques futurs ne pouvait être évaluée avec précision. En conséquence, l'entité a décidé de ne pas pratiquer d'amortissement du fonds commercial.

Il a, de fait, été décidé de pratiquer des tests de dépréciation. Ces tests n'ont pas révélé la nécessité de comptabiliser la provision correspondante.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les dépôts de garanties des établissements de Soyaux, Saintes et Poitiers n'ont pas été réclamé par le liquidateur de la SARL SODICO, mais reste des sommes dues par la société 8 INVEST.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	747	683		1 430
Immobilisations incorporelles	747	683		1 430
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	16 552	9 583		26 135
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 465	7 078		9 543
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 444	2 029		3 473
- Matériel de transport	2 735	44	640	2 140
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 887	4 037		15 923
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	35 084	22 770	640	57 215
ACTIF IMMOBILISE	35 831	23 453	640	58 645

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	2 537 518	2 152 916	384 603	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	2 537 518	2 152 916	384 603	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 288 664 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 640		9 640
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	734 268	734 268	
Autres	535 312	535 312	
Capital souscrit - appelé, non versé	9 444	9 444	
Charges constatées d'avance			
Total	1 288 664	1 279 024	9 640
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs avoirs à recevoir	19 905
Fournisseurs bfa à recevoir	382 486
Produits à recevoir	2 579
Total	404 970

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 3 383 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
REDRESSEMENT JUDICIAIRE	
LITIGE TECHNIQUE	
TOTAL	

Le taux retenu pour la dépréciation des clients douteux est de 100%.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 450 000,00 euros décomposé en 4 500 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 800	100,00
Titres émis pendant l'exercice	1 700	100,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 500	100,00

L'associée unique, la société FIENGO INVEST, représentée par son gérant, Mr Sébastien FIENGO, en date du 29/03/2019, décide d'augmenter le capital d'une somme 170 000€ pour le porter de 280 000€ à 450 000€ au moyen de la création de 1 700 actions nouvelles de 100€ chacune de valeur nominale, attribuées gratuitement à l'associée unique.

Le capital social ressort ainsi à la somme de 450 000€ divisé en 4 500 actions de 100€ chacune.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SC FIENGO INVEST 16130 SEGONZAC	100,00	4 500,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 24/04/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	411 071
Résultat de l'exercice précédent	45 470
Prélèvements sur les réserves	38 700
Total des origines	495 242
Affectations aux réserves	286 542
Distributions	38 700
Autres répartitions	170 000
Report à Nouveau	
Total des affectations	495 242

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	280 000		170 000		450 000
Réserve légale	28 000	17 000	17 000		45 000
Réserves générales		230 842	269 542	38 700	230 842
Report à Nouveau	411 071			411 071	
Résultat de l'exercice	45 470	-45 470	42 457	45 470	42 457
Dividendes		208 700			
Total Capitaux Propres	764 542	411 071	498 998	495 242	768 298

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 214 332 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	319 772	319 772		
- à plus de 1 an à l'origine	126 877	67 995	58 882	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 805 427	1 805 427		
Dettes fiscales et sociales	307 259	307 259		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	654 998	654 998		
Produits constatés d'avance				
Total	3 214 332	3 155 450	58 882	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	81 300			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	174 728			
(**) Dont envers les associés	73 541			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact non parvenues	22 526
Intérêts courus sur emprunts	36
Banque agios courus	1 676
Personnel dettes prov pour congés	74 519
Personnel dettes prov pour gratif	13 287
Charges soc & fisc s/prov congés	24 493
Charges soc & fisc s/prov gratif	5 315
Autres charges soc & fisc à payer	1 410
Taxe sur surfaces commerciales à pa	6 334
Contribution éco territoriale à pay	4 758
Taxe sur les enseignes à payer	1 300
Taxe formation prof continue à paye	1 390
Total	157 045

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	9 444		
Total	9 444		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes	-1 926		-1 926
Prestations de services			
Ventes de marchandises	10 966 425	56 841	11 023 266
Produits des activités annexes	348 917		348 917
TOTAL	11 313 416	56 841	11 370 257

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 500 euros

Honoraire des autres services : 180 euros

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	15 636	19 022
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	15 636	19 022
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	34 808	31 980
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	34 808	31 980
Résultat financier	-19 172	-12 958

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		410
Produits des cessions d'éléments d'actif		3 117
Charges et Produits sur exercices antérieurs	16 361	
TOTAL	16 361	3 526

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	108 218
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du Fonds de Commerce en garantie du prêt Société Générale	345 000
Nantissement du Fonds de Commerce en garantie du prêt HSBC	300 000
Autres engagements donnés	645 000
Total	753 218
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				129 052	129 052
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
Amortissements					
Cumul exercices antérieurs				1 743	1 743
Exercice				25 383	25 383
Redevances payées				27 126	27 126
A un an au plus				30 722	30 722
A plus d'un an et cinq ans au plus				70 151	70 151
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				100 873	100 873
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				7 345	7 345
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				7 345	7 345
Montant pris en charge dans l'exercice				25 383	25 383

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 91 957 euros
 Il s'agit d'une estimation extraite du logiciel de paie CEGID.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 0 euros